

Trésorerie



Snec-CFTC : APPEL A COTISATION 2026 ADHERENT DÉJÀ EN PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Comme chaque année, votre syndicat fait appel à vous pour le **renouvellement de votre adhésion** et pour son règlement.

Pour renforcer son influence et afin de poursuivre son action résolue pour la défense de vos intérêts, le syndicat a besoin de votre soutien actif et compte sur votre appui, notamment afin de susciter de nouvelles adhésions.

Nous vous adresserons par la suite votre reçu fiscal 2025 pour votre déclaration 2026.

Au plus vite

Renvoyer ce document renseigné (infos de contact, catégorie pro, établissement de travail et montant de la cotisation) et signé (scan ou photo) à

Trésorerie SNEC 43, 10 rue de l'Escure du Bois, 48130 Aumont-Aubrac

Vos prélèvements seront répartis du 9/02 au 9/11/26

Sauf avis contraire de votre part, dès réception de cet avis, les prélèvements seront renouvelés par tacite reconduction.

Renouvellement N° INARIC :

Catégorie :

Madame Monsieur

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Téléphone portable :

Email :

Etablissement de travail :

Temps partiel Temps plein

A..... Le..... Signature

Mode de règlement de la cotisation 2026 :

→ Par prélèvement (joindre un nouveau RIB si vous avez changé de banque)

Pour calculer le montant de votre cotisation 2026, vous prenez :

Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100*) X 0,08 si vous êtes à temps plein

Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100*) X 0,04 si vous êtes à temps partiel

(Merci d'arrondir sans les centimes)

* Bulletin de paye Éducation Nationale

Selon votre catégorie professionnelle, vous appliquez les tarifs particuliers suivants :

- **AESH, Professeurs Stagiaires, Maîtres Délégués, Salariés OGEC de strates I et II, Salariés agricoles des catégories 1 et 2 :** Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100 de votre bulletin de paye)* x **0,04**
- Pour les **Salariés OGEC de strates III et IV, Salariés agricoles des catégories 3** et les **enseignants titulaires :** Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100 de votre bulletin de paye)* x **0,08**.
- **Retraités, CLM/CLD, Dispos, Congés parentaux, chômeurs :** la cotisation minimale est de 70€...
- Plafond Enseignant Hors Classe et Agrégé Classe Normale 260€.
- Plafond Enseignant Classe Exceptionnelle 290€

Ma cotisation 2025 était de : € - En 2026, je paierai : €

Crédit d'impôt - Ex : si votre salaire net avant impôt est de 2 100 €, votre cotisation sera de 168 €

(Pour une cotisation de 168 €, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt ou d'un avoir fiscal de 66% = 110.88 €, la cotisation après déduction fiscale sera de 57.12 € à l'année, soit 4.76 € / mois pour bénéficier de nos services). Le montant s'ajoute aux frais réels si c'est votre cas .

N'oubliez pas, des bons plans vous attendent sur l'appli CFTC ; le coût de votre adhésion sera encore minoré !

Parrainage : Si vous faites adhérer un collègue en 2026, votre cotisation pour 2027 sera de 70€.

Si difficulté financière, contactez la trésorière tresorerie43@snec-cftc.fr